

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24717**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314p Organisation des services comptables et de gestion, 314r Analyse financière, contrôle de gestion, expertise comptable

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de comptabilité :

- La mise en place d'une comptabilité adaptée à l'entreprise
- La tenue ou la surveillance de la comptabilité
- L'externalisation de la fonction administrative et comptable
- L'établissement de situation intermédiaire
- La révision des comptabilités informatisées : respect des règles comptables et de gestion, sécurité des systèmes informatiques, archivage, capacité d'évolution
- L'élaboration des comptes annuels
- L'élaboration de budgets prévisionnels
- Le calcul des coûts de revient
- La mise en place d'une comptabilité analytique

La gestion de l'entreprise

Les différentes missions de l'expert-comptable au sein de l'entreprise en matière de gestion :

- Le conseil en gestion : assistance à la création de l'entreprise, projets d'investissement, contrôle budgétaire, tableaux de bord, ...
- Le conseil en gestion financière : assistance à la gestion de trésorerie, à la recherche de financements et aux relations avec les organismes bancaires et financiers, ...
- La formation : plan de formation, aide aux recrutements
- Le conseil aux entreprises en situation de difficulté : restructuration, plan de continuation
- Le conseil à l'export : recherche de partenaires à l'étranger, relation avec les organismes de financement, analyse de marché, ...
- L'évaluation d'entreprises dans le cadre de cessions, apports, successions, partages, donations, transmissions, ...

Les obligations légales de l'entreprise

En matière juridique, l'expert-comptable peut donner des consultations relevant de son activité principale et rédiger des actes sous seing privé qui constituent l'accessoire direct de la prestation fournie.

Droit du travail et gestion sociale

- Etablissement des bulletins de paie et des déclarations sociales
- Assistance à la gestion de personnel
- Mise en place de systèmes d'intéressement, de prévoyance, de retraite adaptés

Droit fiscal

- Etablissement de toutes les déclarations fiscales
- Optimisation de la gestion fiscale
- Gestion fiscale de groupe
- Assistance en cas de contrôle
- Représentation en cas de contentieux devant la commission départementale des impôts directs, devant la commission de conciliation, ...

Suivi juridique de l'entreprise

- Choix de la forme juridique
- Assistance pour les formalités
- Préparation des opérations de constitution, d'augmentation de capital, de transmission, ...

Information de l'entreprise

L'expert-Comptable apporte son conseil dans la mise en place de systèmes informatiques de gestion :

- Etudes d'opportunités et de besoins, adaptations des programmes

- Elaboration de cahier des charges
- Assistance au choix des logiciels de gestion, ...

Audit de l'entreprise

A l'exception de l'audit légal (réservé par la loi aux commissaires aux comptes, voir ci-après), l'Expert-Comptable peut intervenir dans de nombreux domaines de l'entreprise pour réaliser un audit :

- Audit des comptes dans le cadre d'une prise de participation, d'un rachat d'entreprise, ...
- Audit juridique, fiscal, social, organisationnel
- Audit des systèmes informatiques
- Audit des assurances de l'entreprise

Le titulaire de cette certification est capable de :

Enregistrer les pièces comptables.

Établir les déclarations fiscales et sociales.

Procéder à la révision annuelle des écritures comptables.

Élaborer le bilan, le compte de résultat et les annexes comptables.

Réviser les comptes et contrôler périodiquement les enregistrements comptables effectués par le service comptable du client.

Contrôler et réviser les déclarations fiscales et sociales.

Établir les situations comptables intermédiaires tous les trois ou six mois pour permettre à l'entreprise de connaître précisément sa situation avant l'échéance légale.

Contrôler l'inventaire des stocks par sondage pendant l'inventaire et vérifier leur valorisation par contrôle de la méthode.

Vérifier et établir les écritures de clôture.

Établir le bilan et le compte de résultats en conformité avec les normes IFRS ou non (seule une minorité d'entreprises est soumise aux IFRS).

Établir l'annexe comptable.

Établir la liasse fiscale.

Établir des comptes consolidés.

Contrôler la véracité des comptes établis par l'entreprise et l'absence d'anomalies significatives.

Vérifier la cohérence des états financiers présentés avec les transactions effectivement réalisées.

Examiner par sondages les éléments justifiant les données comptables.

Vérifier la pertinence des valorisations effectuées par les comptables ou contrôleurs de gestion.

Contrôler le respect des normes comptables légales dans l'élaboration des comptes.

Vérifier les documents juridiques légaux établis par l'entreprise.

Vérifier la tenue des instances légales de l'entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les cabinets d'expertise comptable et d'audit, les fonctions comptable, reporting, contrôle de gestion et SI d'entreprises.

Expert-comptable, auditeur financier, auditeur, commissaire aux comptes, directeur comptable, directeur comptable et financier, consolidateur, contrôleur de gestion,...

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1203 : Comptabilité

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1205 : Direction administrative et financière

M1207 : Trésorerie et financement

M1204 : Contrôle de gestion

Réglementation d'activités :

Réglementation des professions d'expertise comptable et de commissaire aux comptes. Dispenses pour la majorité des UE du diplôme permettant d'accéder à ces professions (DSCG), préparation spécifique aux deux UE restant (UE 1 et UE 4)

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

UE1 - Unité d'enseignement Fondamentale 18ECTS

Droit des sociétés 2ECTS

Décisions financières et Création de valeur 4ECTS

Politique générale de l'entreprise 4ECTS

Contrôle des gestion et gestion budgétaire 4ECTS

Analyse et diagnostic financiers de l'entreprise 4ECTS

UE2 - Unité d'enseignement Spécialisée 8ECTS

Droit des contrat et de la concurrence 3ECTS

Normes comptables internationales et cadres conceptuels

Difficultés comptables 3ECTS

UE3 - Unité d'enseignement professionnelle 4ECTS

PEC (Projet Professionnel de l'étudiant et Portefeuille de Compétences 1) 1ECTS

Anglais (Préparation certification) 2ECTS

UE4 - UE Libre

- Engagement civique
- Activités culturelles [Service culturel]
- Activités physiques et/ou sportives [SCAPS]

Total 30 ECTS

Semestre 2

UE1 - Unité d'enseignement Fondamentale 11ECTS

- Fiscalité des entreprises et des groupes 4ECTS
- Contrôle de gestion: perspectives stratégiques et managériales 3ECTS
- Organisation, structure et gestion des systèmes d'informations 2ECTS
- Droit du financement 2ECTS

UE2 - Unité d'enseignement Spécialisée 11ECTS

- Initiation à la recherche: Doctrine et Comportements comptables des entreprises 2ECTS
- Droit pénal et contentieux fiscal 2ECTS
- Consolidation 3ECTS
- Audit interne et des systèmes d'informations 4ECTS

UE3 - Unité d'enseignement professionnelle 8ECTS

- PEC (Projet Professionnel de l'étudiant et Portefeuille de Compétences 2 - Validation Stage) 1ECTS
- Anglais (Préparation certification) 2ECTS
- Pratique des systèmes d'informations 2ECTS
- Projet de systèmes d'informations et progiciels de gestion intégrés (par groupe) 2ECTS

UE4 - UE Libre

- Engagement civique
- Activités culturelles [Service culturel]
- Activités physiques et/ou sportives [SCAPS]

Total 30ECTS

Semestre 3 - Programme général et option ""double diplôme""

UE1 - Unité d'enseignement Fondamentale 6ECTS

- Evaluation financière des sociétés et des groupes 3ECTS
- Ingénierie financière 3ECTS

UE2 - Unité d'enseignement Spécialisée 14ECTS

- Performance et sécurité des systèmes d'informations 2ECTS
- Transmission et disparition de l'entreprise 3ECTS
- Droit de l'entreprise en difficultés 3ECTS
- Techniques avancées de consolidation 3ECTS
- Audit externe 3ECTS

UE3 - Unité d'enseignement professionnelle 7ECTS

- Anglais 2ECTS
- Déontologie et éthique des affaires 2ECTS
- Fusions, acquisitions et restructurations des entreprises (pratique des aspects juridiques, fiscaux et sociaux) 3ECTS

UE4 - Unité d'initiation à la recherche 3ECTS

- Lecture critique d'articles 3ECTS

UE5 - UE libre

- Engagement civique
- Activités culturelles (service culturel)
- Activités physiques et/ou sportives [SCAPS]

Total 30ECTS

Semestre 4 - Programme général

UE1 - Unité d'enseignement spécialisée 16ECTS

- Expertise professionnelle: Comptabilité et audit (DSCG - UE4) 8ECTS
- Expertise professionnelle: Gestion juridique, fiscale et sociale (DSCG - UE1) 8ECTS

UE2 - Unité d'initiation à la recherche 6ECTS

- Lecture critique d'articles 6ECTS

UE3 - Unité d'enseignement professionnelle 8ECTS

- Anglais (validation score) 1ECTS
- PEC 1ECTS
- Mémoire 6ECTS

UE4 - UE libre

Engagement civique 1ECTS
 Activités culturelles (service culturel) ECTS1
 Activités physiques et/ou sportives [SCAPS] 1ECTS

Total 30ECTS

Semestre 3 - Option ""programme avancé""

UE1 - Unité d'enseignement Fondamentale (au moins 3 crédits à valider dans l'UE) 3ECTS

1 choix parmi 2

Evaluation financière des sociétés et des groupes 3ECTS

Ingénierie financière 3ECTS

UE2 - Unité d'enseignement Spécialisée (au moins 8 crédits à valider dans l'UE) 8ECTS

3 choix parmi 5

Performance et sécurité des systèmes d'informations 2ECTS

Transmission et disparition de l'entreprise 3ECTS

Droit de l'entreprise en difficultés 3ECTS

Techniques avancées de consolidation 3ECTS

Audit externe 3ECTS

UE3 - Unité d'enseignement professionnelle (au moins 4 crédits à valider dans l'UE)

2 choix parmi 3

Anglais 2ECTS

Déontologie et Ethique des affaires 2ECTS

Fusions, acquisitions et restructurations (pratique des aspects juridiques, fiscaux et sociaux) 3ECTS

UE4 - Unité d'initiation à la recherche 15ECTS

Obligatoire

Méthodes et courants de recherche en CCA 4ECTS

Advances in Management Control and Cost Accounting 4ECTS

Advances in Financial Accounting and Auditing 4ECTS

Lecture critique d'articles 3ECTS

Total 30ECTS

Semestre 4 - Option ""programme avancé""

UE1 - Unité d'initiation à la recherche 30ECTS

Obligatoire

Mémoire de recherche (comprenant un stage d'immersion en laboratoire) 14ECTS

Lecture critique d'articles 6ECTS

Empirical Methods in Accounting and Finance 5ECTS

Qualitative Research Methods in Accounting 5ECTS

Choix facultatif(s)

UE2 - UE Libre 1 ECTS

Facultatif

Engagement civique 1ECTS

Activités culturelles (service culturel) 1ECTS

Activités physiques et/ou sportives [SCAPS] 1ECTS

Total 30ECTS

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury composé des enseignants de la formation
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury composé des enseignants de la formation
En contrat de professionnalisation	X	Jury composé des enseignants de la formation
Par candidature individuelle	X	Jury composé des enseignants de la formation
Par expérience dispositif VAE	X	jury/commission ad hoc

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), reconnaissance complète (UE 1 à 13) et Diplôme Supérieur en Comptabilité et Gestion (DSCG), reconnaissance partielle (UE 2, 3, 5, 6 et 7) Texte réglementaire : Ordonnance n° 45-2138 du 19-9-1945 mod. ; D. n° 2006-1706 du 22-12-2006 abrogeant D. n° 88-80 du 22-1-1988, not. art. 10 ; A. du 22-12-2006 ; A. du 9-1-2008 ; avis de la commission consultative pour la formation professionnelle des experts-comptables	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 Juillet 2015

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Le Décret n°2013-756 du 19/08/2013 articles R613-33 à 613-37

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://univ-lille2.fr/ofse>

Autres sources d'information :

<http://formations.univ-lille2.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31489